

Délimiter une population migrante à l'aide de catégories « a priori » : un enjeu éthique et méthodologique

Mauranne LAURENT¹, Marie SANTIAGO-DELEFOSSE²

Centre de Recherche en Psychologie de la Santé et du Vieillessement, Institut de Psychologie

Introduction

Les chercheurs utilisent constamment des catégories « a priori » afin de délimiter la population à laquelle ils s'intéressent. Construites socialement, ces catégories permettent d'opérationnaliser le réel et de le rendre intelligible, appréhendable.

La pertinence de l'utilisation des catégories « a priori » pour délimiter une population migrante est questionnée ici, sous un angle éthique et méthodologique. Fréquemment employées pour ce type de la population, les catégories de la culture et de l'origine sont étudiées plus en profondeur. Le statut juridique dans le pays d'accueil est également abordé.

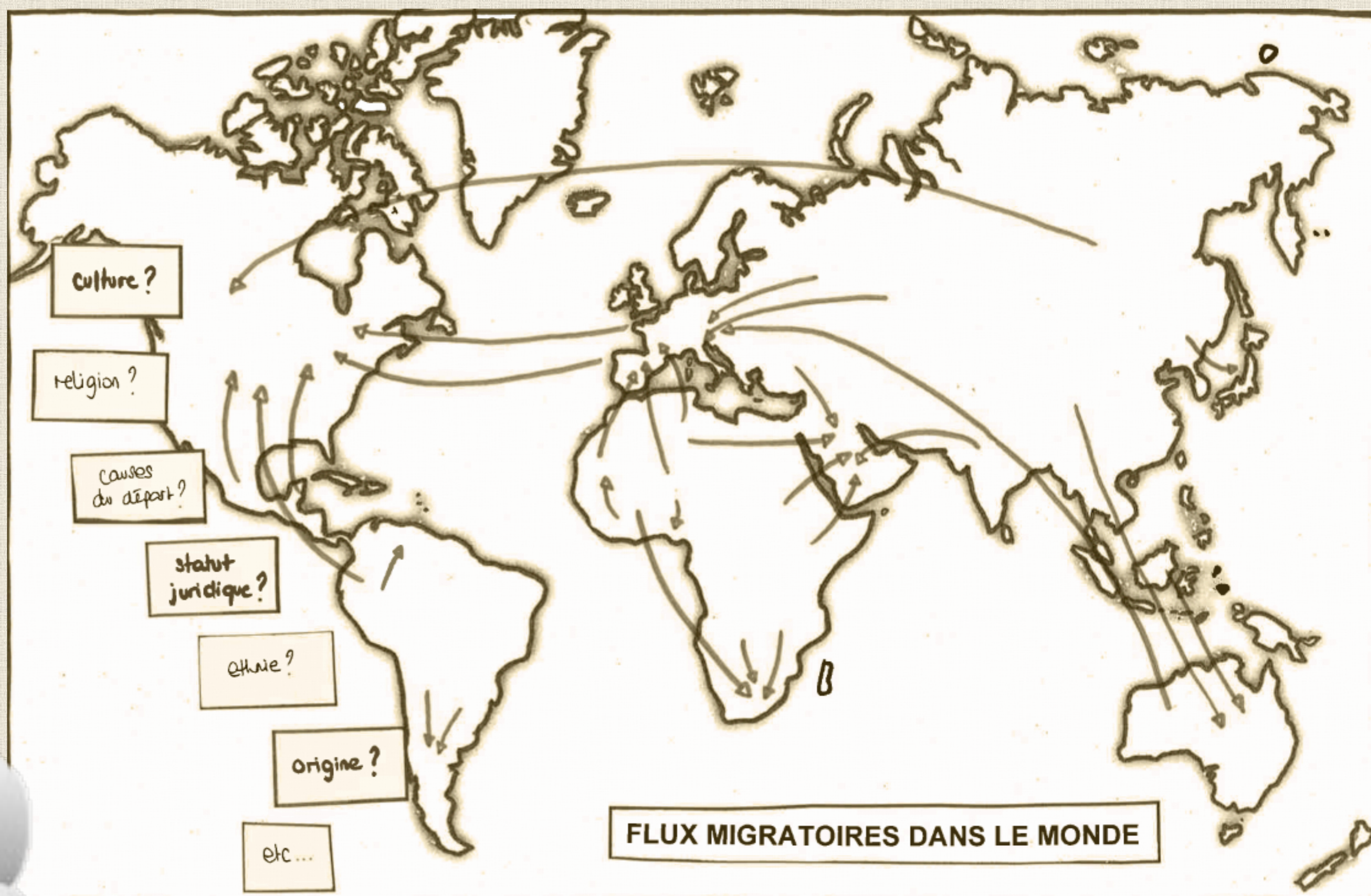
Contexte

Ce questionnement est au centre de notre recherche puisqu'elle s'intéresse aux interactions de représentations sociales de la santé et de la maladie dans une consultation infirmière impliquant un requérant d'asile.

Nous faisons ainsi face à un dilemme éthique et méthodologique : catégoriser notre population migrante à l'aide du statut juridique uniquement ou établir une distinction en fonction de la culture/de l'origine.

Méthode

Une revue de la littérature non exhaustive en psychologie, en sociologie et en anthropologie a été conduite, intégrant des articles des vingt-cinq dernières années (1990-2015).



Résultats

Gillespie, Howarth et Cornish établissent quatre caractéristiques propres aux catégories : (1) elles résultent toujours d'un contexte particulier (position sociale, perspective historique, intérêts spécifiques) et ne sont pas neutres ; (2) elles sont historiquement situées et évoluent sans cesse ; (3) elles sont perméables ; (4) elles participent à la reconstruction de-s phénomène-s qu'elles cherchent à décrire.

Plus spécifiquement, les catégories utilisées pour identifier des personnes migrantes sont particulièrement connotées socialement, symboliquement et affectivement.

Ces éléments concernent directement les catégories de la culture, de l'origine et du statut juridique. Le tableau ci-dessous récapitule les caractéristiques et les enjeux éthiques et méthodologiques de ces trois catégories :

	Caractéristiques	Enjeux éthiques et méthodologiques spécifiques	Enjeux éthiques et méthodologiques transversaux
Culture	<ul style="list-style-type: none"> Pluralité de définitions, parfois contradictoires Notion « fourre-tout » Objet intellectuel, fruit d'une invention et d'une représentation 	<ul style="list-style-type: none"> Culturalisme (<i>inexistence de l'universel, absence d'explications alternatives et aucune réflexivité du chercheur sur sa propre implication</i>) « Néoracisme culturel » Biologisation croissante de cette notion 	<ul style="list-style-type: none"> Naturalisation Essentialisme Réductionnisme Reproduction des préjugés et du sens commun Propagation du racisme Occultation de l'hétérogénéité des individus (et de la société)
Origine	<ul style="list-style-type: none"> Notion floue (pays, région, religion, etc.) Souvent, explique et/ou justifie l'action individuelle ou collective 	<ul style="list-style-type: none"> Forte association à la notion d'identité 	
Statut juridique			

Discussion et conclusion

Dans le cadre de la recherche sur la migration, certains chercheurs ont analysé les biais éthiques et méthodologiques liés à l'utilisation de catégories « a priori » pour délimiter la population migrante, en particulier ceux liés aux catégories de la culture et de l'origine. Par contre, ceux liés à la catégorie du statut juridique semblent ne pas avoir été investis.

Dans le cadre de notre recherche, et afin d'éviter ces biais (culture, origine), nous partons du seul critère lié au statut juridique, à savoir « requérant d'asile » (permis N). Il conviendra de garder à l'esprit qu'il peut toujours avoir

des biais de catégorisation qui ne sont pas neutres éthiquement et méthodologiquement, et que les catégorisations se font le plus souvent au détriment de la population migrante.

Les catégories ont un impact sur la réalité par ce qu'elles disent et signifient des individus et des groupes auxquels elles font référence. Ainsi, elles orientent les actions, les interactions et les représentations. Ce faisant, la recherche contribue à la création de notre environnement social. Il est alors de la responsabilité du chercheur d'adopter une posture critique face aux catégories qu'il utilise.

Bibliographie

- Danziger, K. (1990). *Constructing the subject. Historical origins of psychological research*. Cambridge: Cambridge University Press.
- De Rudder, V. (1998). Identité, origine et étiquetage. De l'ethnique au racial, savamment cultivés... *Journal des anthropologues*, 72-73, 31-47.
- Fassin, D. (2000). Repenser les enjeux de santé autour de l'immigration. *Hommes et migrations*, 1225, 5-12.
- Gallissot, R., Kilani, M., & Rivera, A. (2000). *L'imbroglie ethnique. En quatorze mots clés*. Lausanne: Editions Payot Lausanne.
- Gillespie, A., Howarth, C. S., & Cornish, F. (2012). Four problems for researchers using social categories. *Culture & Psychology*, 18(3), 391-402.
- Jahoda, G. (2012). Critical reflections on some recent definitions of "culture". *Culture & Psychology*, 18(3), 289-303.
- Poglia Mileti, F. (2000). Les catégories de la migration : enjeu social ou référent identitaire? *Revue suisse sociologique*, 26(1), 3-35.

1 Assistante diplômée
Contact : mauranne.laurent@unil.ch
2 Professeur ordinaire
Contact : marie.santiago@unil.ch

www.unil.ch/cerpsa